

A l'attention des membres du Comité de quartier n° 6 / Brandegaudière – La Gare

Dossier suivi par :  
Pole Direction Générale  
☎ : 04 76 50 47 18  
mél : [pole.dg@ville-voreppe.fr](mailto:pole.dg@ville-voreppe.fr)

Voreppe, le 21 juillet 2015

Madame, Monsieur,

Suite à la réunion du 2 juin dernier, nous vous prions de trouver ci-après les premiers éléments de réponses apportés aux fiches navettes.

#### **Fiche navette n°1 – Sirène Stépan Europe**

- Interroger Stépan Europe concernant l'information dans la zone de sécurité  
Vérifier le bon comportement de la population concernée.

**Réponse :** Une procédure d'information des personnes résidant dans le périmètre sera étudiée dans le cadre de la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde pour fin 2015.

#### **Fiche navette n°2 – Ordures ménagères**


- Réfléchir à la création d'emplacements pour poubelles en prenant en considération l'ensemble des rues.

**Réponse :** Il est proposé de faire le point sur le sujet lors du prochain comité de quartier de septembre.


Dans l'attente de notre prochaine rencontre, qui aura lieu le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2015 à 20h00, nous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Marc DESCOURS

Jean-Louis SOUBEYROUX



Conseiller municipal délégué  
à la sécurité des ERP et  
aux comités de quartiers



Adjoint chargé de la politique de la ville,  
de la vie des quartiers, de la citoyenneté,  
et de la sécurité